



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
**CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**  
**QUATORZIÈME LÉGISLATURE**

---

**R A P P O R T D' I N F O R M A T I O N**

*Présenté à la suite de la mission effectuée en République du Congo  
du 4 au 9 mars 2013*

*par une délégation du*

**GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-CONGO <sup>(1)</sup>**

---

(1) Cette délégation était composée de M. Michel Terrot, *Président*, MM. Gérard Charasse, Avi Assouly, Boinali Saïd, *vice-présidents*.



## SOMMAIRE

CARTE _____	5
INTRODUCTION _____	7
I. UN PAYS APAISE EN PLEIN ESSOR _____	9
A. UNE RECENTE STABILITE POLITIQUE _____	9
B. UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE _____	10
II. ENTRETIENS AVEC LES AUTORITES CONGOLAISES _____	11
A. <b>Entretiens à l'Assemblée nationale</b> _____	11
1. Entretien avec M. Jean-Claude Ibovi et des membres du groupe d'amitié Congo-France _____	11
2. Entretien avec M. Benjamin Bounkoulou, Président de la Commission des Affaires étrangères _____	12
3. Entretien avec M. René Dambert Ndouane, Premier vice- président de l'Assemblée nationale _____	13
B. <b>Entretiens gouvernementaux</b> _____	13
1. Entretien avec M. Bienvenu Okiemi, Ministre de la communication et des relations avec le Parlement _____	13
2. Entretien avec M. Basile Ikouébé, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération _____	15
III. UNE IMPORTANTE PRESENCE FRANÇAISE _____	18
A. <b>Une présence culturelle</b> _____	18
1. Les Lycées français _____	18
a/ Le Lycée français Charlemagne à Pointe Noire _____	18
b / Le Lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville _____	20
2. Les Instituts français _____	20
B. <b>Un enjeu économique</b> _____	21
1. Le port autonome de Pointe-Noire _____	21
2. De nombreuses entreprises présentes _____	21
CONCLUSION _____	23
ANNEXE 1 : COMPOSITION DE LA DELEGATION _____	25
ANNEXE 2 : PROGRAMME DE VISITE DE LA DELEGATION _____	27



## CARTE





## INTRODUCTION

A l'invitation de M. Justin Koumba, Président de l'Assemblée nationale du Congo, et de M. Jean-Claude Ibovi, président du groupe d'amitié Congo-France, une délégation du groupe d'amitié France-Congo de l'Assemblée nationale s'est rendue à Brazzaville du 4 au 9 mars 2013.

La délégation était conduite par M. Michel Terrot (UMP, Rhône), président du groupe d'amitié, accompagné de MM. Gérard Charasse (RRDP, Allier), Avi Assouly (SRC, Bouches-du-Rhône) et Boinali Saïd (Apparenté SRC, Mayotte), vice-présidents.

Accueillie à son arrivée par S. Exc. M. Jean-François Valette, ambassadeur de France, et par M. Ibovi, les députés français ont pu avoir de nombreux entretiens et effectuer de nombreuses visites.

A l'Assemblée nationale, à Brazzaville, la délégation s'est entretenue avec M. René Dambert Ndouane, Premier vice-président, M. Benjamin Bounkoulou, président de la Commission des affaires étrangères, et M. Ibovi, président, et les membres du groupe d'amitié Congo-France.

La délégation française a été reçue par M. Bienvenu Okiémy, ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, et par M. Basile Ikouébé, ministre des Affaires étrangères et de la coopération.

Le groupe d'amitié a également visité le Lycée français, l'Institut français du Congo, le centre médico-social, de même qu'une école spéciale pour enfants handicapés. Un dîner de travail ainsi qu'une réception réunissant des personnalités congolaises et françaises ont été organisés à l'invitation de l'ambassadeur de France, à sa résidence, la « Case de Gaulle ».

La délégation a effectué un déplacement à Pointe- Noire, grand port de commerce et pétrolier à l'Ouest du pays, où elle a été accueillie par M. Patrice Servantie, consul général de France. Elle a pu visiter les installations portuaires gérées par le groupe Bolloré, et

rencontrer les représentants d'entreprises françaises, telles que le groupe Total. La délégation a également visité le Lycée français Charlemagne ainsi que le site de l'Institut français et a été reçue par le préfet de Pointe Noire.

Tout au long de cette mission, le groupe d'amitié a pu apprécier la chaleur de l'accueil que lui ont réservé ses hôtes congolais et leur profond attachement à notre communauté francophone. Il s'est réjoui de l'actuelle stabilité politique du pays qui permet une forte croissance économique a pu mesurer l'importance de notre présence culturelle et l'enjeu formidable que représente pour nos entreprises l'actuel développement du Congo.

\*  
\* \*



## **I. UN PAYS APAISE EN PLEIN ESSOR**

Découvert par les Portugais au XV<sup>e</sup> siècle, le fleuve Congo verra sa rive droite attribuée à la France par la conférence de Berlin de 1885, la rive gauche étant confiée au roi des Belges. L'explorateur Savorgnan de Brazza devient le commissaire général du Congo français, qui deviendra une partie de l'Afrique équatoriale française (AEF) en 1910.

Dès 1940, les territoires de l'AEF se rallient à la France libre sous l'impulsion du gouverneur du Tchad, Félix Eboué. Le général de Gaulle se rend à plusieurs reprises à Brazzaville. En 1958, il propose une « Communauté franco-africaine » à laquelle adhère le Congo. L'indépendance du pays est proclamée le 15 août 1960. Après une période marquée par trois coups d'État, le commandant Denis Sassou Nguesso prend le pouvoir en 1979.

Une nouvelle Constitution est adoptée par référendum en 1992. Pascal Lissouba est élu Président de la République.

Trois guerres civiles successives éclatent en 1994, 1997 et 1998, laissant le pays exsangue.

### **A. UNE RECENTE STABILITE POLITIQUE**

Élu en 1997, le Président Sassou Nguesso propose en 2002 une nouvelle Constitution, adoptée par référendum le 20 janvier.

Cette Constitution s'inspire largement de la Constitution française de la V<sup>e</sup> République.

Le Président est élu pour 7 ans et rééligible une seule fois.

Denis Sassou Nguesso est élu en 2002 avec 89 % des voix et réélu en 2009 avec 78 % des voix.

Le Parlement se compose d'une Assemblée nationale de 139 membres élus par scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour 5 ans et d'un Sénat de 72 membres élus pour 6 ans par suffrage indirect et renouvelés pour moitié tous les 3 ans.

Au terme des élections d'août 2012, le Chef de l'État, également Chef du Gouvernement, dispose d'une écrasante majorité à l'Assemblée nationale : 117 députés du Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés sur 139 sièges.

L'actuel Président de l'Assemblée nationale est M. Justin Koumba (PCT), élu le 5 septembre 2012.

L'opposition de l'UPADS et du RDPS avait fait campagne pour que le Président n'obtienne pas les 2/3 des sièges lui permettant de modifier la Constitution qui lui interdit aujourd'hui de briguer un nouveau mandat en 2016. Une incertitude existe donc sur les intentions du Président de la République, aujourd'hui âgé de 70 ans.

## **B. UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE**

Si la fin des guerres civiles a permis une restauration du pouvoir politique, une rébellion dirigée par le pasteur Ntumi a continué à s'opposer aux troupes gouvernementales dans le « Pool », près de Brazzaville. Le mouvement s'est transformé en parti politique et a dissous en 2008 sa branche armée, ce qui a permis de désenclaver la région.

Pour une superficie de 342 000 km<sup>2</sup>, le Congo compte 4,3 millions d'habitants, soit 12,4 habitants/km<sup>2</sup>.

Son PIB est de 14,8 milliards US\$, soit 3066 US\$/habitant.

Son taux de croissance est de 5,3 % en 2012 et le pétrole représente 90 % de ses exportations, avec 300 000 barils/jour, soit 2/3 du PIB et 3/4 des recettes budgétaires.

La dette extérieure publique, qui était de 8,5 milliards US\$ en 2002, a été ramenée à 3,3 milliards US\$, essentiellement grâce à des accords d'annulation et de rééchelonnement avec le Club de Paris.

Une convention a été signée en 2009 avec l'Union européenne contre le commerce du bois illégal et des progrès ont été enregistrés dans la transparence des industries d'extraction.

En 2009, le Président Sassou Nguesso lance le programme « Le Chemin d'avenir » pour moderniser le pays en luttant contre la pauvreté et la corruption.

Mais ce chemin reste largement à parcourir puisque le Congo est classé 137<sup>e</sup> sur 187 en indice de développement humain, avec un chômage important. Les services du consulat nous ont précisé que seul un Congolais sur deux obtenant un visa pour la France revenait dans son pays...

## **II. ENTRETIENS AVEC LES AUTORITES CONGOLAISES**

Grâce à un programme élaboré conjointement par l'Assemblée nationale du Congo et l'ambassade de France, la délégation a été en mesure de rencontrer de nombreux interlocuteurs congolais.

### **A. Entretiens à l'Assemblée nationale**

#### **1. *Entretien avec M. Jean-Claude Ibovi et des membres du groupe d'amitié Congo-France***

M. Ibovi, député de Brazzaville (quartier de Talangaï), président du groupe d'amitié Congo-France, a accompagné la délégation pendant la totalité de son séjour.

M. Ibovi a insisté sur l'importance des relations culturelles entre nos deux pays. Il plaide pour une relance de la coopération interparlementaire, qui se concrétiserait par la formation des fonctionnaires parlementaires, avec des stages techniques au sein des services de la séance, des commissions ou de la communication de l'Assemblée nationale.

Des visites de travail pourraient aussi être organisées pour les nouveaux députés congolais. De même, des échanges techniques pourraient être développés, par exemple pour la création d'une chaîne parlementaire.

M. Terrot promet son appui pour cette coopération. Il regrette que les Pays de l'Union européenne aient une aussi faible connaissance de l'Afrique.

M. Ibovi interroge alors ses collègues français sur le projet d'interdire le cumul des mandats. Au Congo, le cumul est possible pour un parlementaire avec un poste de maire ou de président de conseil général, mais pas pour un maire d'arrondissement, nommé par le Président de la République.

M. Terrot estime qu'une expérience locale est indispensable. M. Charasse se déclare contre le cumul des fonctions.

M. Assouly trouve, lui, l'agenda de l'Assemblée nationale trop surchargé pour permettre l'exercice efficace d'un autre mandat.

## **2. Entretien avec M. Benjamin Bounkoulou, Président de la Commission des Affaires étrangères**

M. Bounkoulou se réjouit que la coopération ait repris depuis 1997 entre nos deux assemblées. Il propose l'organisation de séminaires conjoints avec d'autres parlements.

M. Terrot évoque la possibilité d'un séminaire réunissant des fonctionnaires des parlements d'Afrique centrale. Un séminaire régional avait ainsi été organisé à Brazzaville en 2004, avec la participation du président français du groupe d'amitié.

M. Bounkoulou rappelle le soutien de son pays à l'intervention française au Mali. Pour lui, la France n'est pas seulement l'ancien colonisateur, mais avant tout un partenaire privilégié. Il formule pour l'Assemblée nationale une demande d'envoi de matériel informatique réformé ainsi qu'un appui technique en matière de communication.

M. Terrot souhaite un retour à une politique davantage bilatérale. Il regrette le peu de visibilité de l'action de la France, dont les interventions sont principalement portées par le canal multilatéral.

### **3. *Entretien avec M. René Dambert Ndouane, Premier vice-président de l'Assemblée nationale***

Le Premier vice-président excuse le Président de l'Assemblée nationale, M. Koumba, en déplacement à Paris.

M. Ndouane rappelle qu'il compte sur l'Assemblée nationale pour la formation de ses cadres. Il insiste sur la demande d'une assistance technique pour la mise en place d'une radio et d'une chaîne parlementaire, qui doit correspondre aux besoins de de l'Assemblée nationale congolaise.

M. Terrot lui confirme qu'il soutient la reprise des séminaires régionaux sur le travail parlementaire, aujourd'hui financés par le PNUD, car il estime qu'ils correspondent à un réel besoin.

M. Ndouane explique que sa volonté est de créer une véritable fonction publique parlementaire indépendante, alors qu'actuellement, les cadres proviennent de l'administration publique générale.

M. Terrot l'assure du soutien du groupe d'amitié pour développer une coopération et actionner des projets au niveau de l'Union européenne.

## **B. Entretiens gouvernementaux**

Le groupe d'amitié a été reçu par deux membres du gouvernement : le ministre des relations avec le Parlement et le ministre des Affaires étrangères.

### **1. *Entretien avec M. Bienvenu Okiemi, Ministre de la communication et des relations avec le Parlement***

M. Okiemi, membre des Jeunes républicains, a la double nationalité franco-congolaise. Il est maître de conférences à la faculté de droit de Reims et avocat au barreau de Paris.

Le ministre se réjouit de la venue d'une délégation de l'Assemblée nationale française et de sa demande de le rencontrer. Il rappelle que nos excellentes relations culturelles ont besoin d'être

nourries et précise qu'il s'est lui-même présenté aux élections à Reims.

M. Okiemi se dit prêt à soutenir les activités du groupe d'amitié Congo-France et félicite son président M. Ibovi pour la qualité du programme préparé pour la délégation. Il lui confirme son appui pour la création d'une chaîne parlementaire.

Le ministre estime essentiel pour les nouveaux députés d'être formés, afin d'être à égalité avec le gouvernement. Un apprentissage est nécessaire pour la rédaction d'amendements ou de propositions de loi.

M. Ibovi prend l'exemple des suppléants de ministres qui sont sans expérience.

M. Terrot soutient l'organisation de nouveaux séminaires régionaux et demande que l'Assemblée nationale du Congo lui transmette une liste précise de ses besoins en matière de formation.

M. Ibovi plaide pour la création d'une fonction publique parlementaire autonome.

Le ministre insiste sur la transformation profonde du pays : les routes ont remplacé les pistes et les trajets sont ramenés d'une journée à une demi-heure...Aujourd'hui, chaque préfecture est dotée d'un aéroport. Les revenus du pétrole ne sont qu'un moyen vers le développement et l'éducation.

M. Terrot indique que les coopérants français lui ont fait part du besoin de formation des Congolais.

L'ambassadeur rappelle que les entreprises françaises se sentent investies d'une obligation de formation de leur personnel et s'interroge sur la politique des entreprises d'autres pays.

L'affaire est d'importance : plus de 12 000 Congolais sont employés par des entreprises françaises.

M. Okiemi aborde ensuite le thème de la presse. Il précise que le délit d'« offense au Chef de l'État » n'existe pas au Congo.

La loi est permissive et suscite peu d'actions en diffamation. Aujourd'hui, une réflexion est en cours sur les conditions de délivrance de la carte de presse.

Un travail est également lancé avec l'UNESCO pour la création d'une école de journalisme.

M. Assouly fait part de son expérience de 37 ans comme journaliste et, actuellement, membre du conseil d'administration d'une école de journalisme. Il se méfie des effets pervers induits par internet.

M. Terrot demande au ministre quels textes sont en attente.

M. Okiemi les énumère :

- un texte sur la parité
- un sur la pénalisation de la transmission volontaire du

VII

- un sur l'égalité et les droits à la terre pour le peuple pygmée, aujourd'hui appelé « autochtone ».

Le président Terrot apprécie l'évolution du pays depuis la guerre civile. Il constate la qualité des magistrats, formés à Bordeaux, Cotonou ou Yaoundé en attendant la création d'une école à Brazzaville.

L'ambassadeur de France regrette que l'Ecole nationale de la Magistrature (ENM) française n'ait plus la capacité d'accueillir les jeunes magistrats congolais.

Le ministre rappelle que les magistrats et les universitaires sont les fonctionnaires bénéficiant des meilleurs statuts au Congo.

## **2. Entretien avec M. Basile Ikouébé, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération**

Diplomate de carrière, M. Ikouébé est ministre des Affaires étrangères depuis 2007.

Il se réjouit d'accueillir pour la première fois une délégation parlementaire. La France est le plus ancien partenaire du Congo. De retour de Paris, il a lu l'article sur les « étonnants voyageurs » paru au Salon du Livre. Mais seuls sont retenus les commentaires sur le « tortionnaire » congolais.

Une délégation de 40 personnes du MEDEF est venue au Congo, ce qui témoigne de son intérêt économique.

Le ministre prépare la visite du Président Sassou N'Gusso à Paris, prévue le 8 avril. Il observe que la notion de « biens mal acquis » semble une exclusivité de l'Afrique centrale.

Le journaliste David Pujadas n'a pas hésité à qualifier le Président de « pire que Pinochet »...

Dans ce procès de la « Françafrique », M. Ikouébé, ancien ambassadeur à l'ONU, rappelle qu'il était le seul à s'exprimer en français au Conseil de sécurité...

Selon lui, le Congo est partout bien perçu, sauf en France.

Les journalistes ne connaissent pas le pays et sont victimes d'intoxication. Une propagande sur internet est lancée depuis une dizaine d'années.

Le ministre a dit à son homologue Bernard Kouchner que parler français est un choix politique et s'est plaint de la difficulté d'aller en France pour un francophone.

Il fait un parallèle avec le partenaire chinois qui respecte son pays. Si le Congo n'est pas une démocratie idéale, il n'en a pas moins une presse libre qui n'hésite pas à attaquer ouvertement le Chef de l'État.

M. Assouly fait remarquer qu'avant, la presse prenait le temps de vérifier l'information. Aujourd'hui, c'est la course au « scoop » !

M. Terrot constate que les journalistes ne s'en prennent plus au Tchad depuis qu'il a rejoint la coalition au Mali...



M. Ikouébé juge qu'il ne l'a fait que pour « cacher ses fautes ».

Il rappelle que c'est un général congolais qui a été désigné par l'Union africaine comme chef des troupes chargées de rétablir l'ordre au Mali. L'intérêt du Congo est, en effet, de préserver un voisinage en paix.

Le ministre aborde ensuite le rôle du Congo en tant que médiateur dans le conflit en République centrafricaine (RCA).

M. Terrot déclare que l'action du Congo en RCA comme au Mali a été très appréciée. Il regrette que les réseaux sociaux ne fassent l'objet d'aucun contrôle et soient sous l'emprise d'une petite « caste » parisienne. Il importe que les relations se maintiennent entre nos deux pays et que le Président N'Guesso soit reçu au plus haut niveau. L'intérêt d'une visite parlementaire est justement de faciliter ces contacts grâce à la franchise de ses propos. D'ailleurs, bien que la délégation française soit pluraliste, un consensus existe sur le Congo.

M. Terrot, qui a été pendant trois mandats successifs président du groupe d'amitié avec la République démocratique du Congo (RDC), ex-Zaïre, estime que le Congo a un rôle essentiel à jouer pour résoudre la crise dans ce pays : il souhaite qu'elle se règle de préférence entre francophones.

M. Charasse, qui a deux gendres congolais, apprécie la franchise du dialogue entre nos deux pays. Rappelant son appartenance au Parti radical de gauche, il plaide pour un attachement aux valeurs humanistes et pour la francophonie.

Concernant la RDC, le ministre reproche aux occidentaux d'avoir mis en place les successeurs de Mobutu et d'avoir écarté l'opposant Bemba.

De même, l'accord de Libreville sur la RCA a-t-il négligé l'avis du Président Bozizé.

Le ministre constate que l'Afrique du Sud n'a pas de mandat pour intervenir en RCA. Il souhaite la création d'une véritable brigade internationale. En effet, à l'intérieur du pays, les rébellions se multiplient, entretenant un climat de guerre civile.

M. Ikouébé s'est rendu à Kampala, en Ouganda, pour une conférence nationale. Les conclusions de celle-ci restent floues car si un accord est possible avec le Président Zuma, il ne l'est pas avec M. Bozizé, « personnage difficile ». Un mariage forcé a été conclu entre les deux parties, avec impossibilité de divorcer pendant 12 mois, le temps nécessaire pour organiser de nouvelles élections.

M. Charasse précise qu'il est président du groupe d'amitié avec la République centrafricaine mais qu'il a refusé de rencontrer le Président nouvellement « réélu ».

### **III. UNE IMPORTANTE PRESENCE FRANÇAISE**

Grâce à un programme très dense de rencontres et de visites de sites, organisé par l'ambassade et le consulat général de Pointe-Noire, la délégation a pu se faire une idée précise du rôle actif de notre représentation diplomatique comme de notre présence culturelle et économique, tant à Brazzaville qu'à Pointe Noire. La France est également présente en matière de santé, grâce notamment au centre médico-social de Brazzaville ou à la Clinique Guénin de Pointe-Noire, qui pratiquent des tarifs préférentiels pour les ressortissants congolais aux revenus modestes.

La communauté française compte 1900 personnes enregistrées à Brazzaville et 3500 à Pointe-Noire.

#### **A. Une présence culturelle**

La délégation a eu l'opportunité de visiter les sites d'enseignement français et de rencontrer les personnels qui y travaillent.

##### **1. Les Lycées français**

###### **a/ Le Lycée français Charlemagne à Pointe Noire**

Créée en 1974 et conventionnée en 1990 avec l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), l'école compte 1189 élèves dont 907 français. Les excellents résultats au baccalauréat font de l'établissement l'un des meilleurs du réseau de

l'AEFE, qui regroupe 300 000 élèves dans 486 établissements répartis dans 135 pays.

Sous la conduite du proviseur, M. Didier Tribout, les députés ont visité les sites, agréables et bien entretenus, et assisté à des cours dans plusieurs salles de classe.

Les cours commencent au niveau pré-élémentaire (maternelle), pour continuer en élémentaire (primaire), au collège, et enfin au lycée jusqu'au baccalauréat. Les députés ont été très favorablement impressionnés par l'atmosphère de calme et de sérieux qui règne parmi les élèves.

Les députés ont également rencontré les représentants des syndicats SNES et SNUIPP qui leur ont fait part de leurs difficultés.

La première est celle du recrutement. En effet, la cherté du coût de la vie, et en particulier du logement, dissuade les enseignants français de venir à Pointe Noire. L'indemnité de 800 € est très insuffisante alors que rien n'est accessible à moins de 1500 € et que les prix du m<sup>2</sup> atteignent des sommets ! La raison en est l'apparition de la cité pétrolière et le formidable boom économique qu'elle a entraîné.

Ceci a pour conséquence une hausse des recrutements locaux, qui représentent aujourd'hui la moitié des effectifs (15 sur 31).

L'autre problème est celui du voyage entre Brazzaville et Pointe Noire. Les 500 km reliant les deux villes étant difficilement praticables par la route et trop longs par le rail (17 h de voyage...), l'avion reste l'unique solution. Si les deux compagnies Ecair et Tac sont équipées d'appareils modernes, elles figurent néanmoins sur la « liste noire » pour ce trajet, avec pourtant plusieurs vols quotidiens, en raison de la mauvaise notation des infrastructures aéroportuaires congolaises. Les transports s'effectuent donc, pour les diplomates et enseignants français, sans ordre de mission et avec un remboursement à posteriori. C'est pourtant la solution rapide (45 mn de vol) et économique (110 €/A/R) utilisée par tous, l'autre étant un passage par Addis-Abeba, soit une journée de vol pour un coût de 2 000 €..

### ***b / Le Lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville***

730 élèves dont 428 français sont scolarisés dans cet établissement conventionné avec l'AEFE depuis 1971.

La délégation a visité le site en compagnie du proviseur, M. Gonzague Batteux et a pu rencontrer les écoliers dans leurs classes et répondre à leurs questions sur le rôle d'un député.

Le proviseur a précisé que ses effectifs n'étaient que de 200 élèves en 2003. L'augmentation est essentiellement due au retour au pays de bi-nationaux. Se pose donc actuellement un problème de locaux, devenus trop exigus pour accueillir les élèves se présentant en cours d'année. Le problème rencontré est, là aussi, celui du prix des terrains, qui a flambé depuis quelques années.

58 % des élèves sont bi-nationaux, 26 % sont seulement congolais. La priorité est accordée aux Français mais le Lycée souhaite aussi former les élites locales, qui envoient volontiers leurs enfants et ont les moyens d'acquitter les frais de scolarité.

Quant au personnel, il est composé de 8 expatriés, 12 résidents et 31 avec contrat local. 7 % des élèves sont boursiers.

Une coopération pédagogique a été lancée avec d'autres écoles : un concours d'orthographe « Dictabrazza » est organisé et un partenariat a été conclu avec l'État congolais pour des lycées d'excellence.

## ***2. Les Instituts français***

Les députés français ont visité les deux sites de Pointe-Noire et Brazzaville. Ils ont apprécié le cadre agréable dans lequel est accueilli le public fréquentant les centres : bibliothèques avec salles de lecture, vidéothèque avec grand écran, salles de spectacle ou d'exposition,...

Ils ont constaté une forte présence d'enfants et de jeunes qui profitent d'un accès libre à des bandes dessinées, des livres ou à des dessins animés, pour une cotisation symbolique.

Là encore, M. Franck Patillot, directeur du centre de Pointe-Noire, a fait état de ses difficultés pour faire venir un groupe

musical ou théâtral de France, pour des questions d'assurance liée à l'insécurité supposée du trajet depuis Brazzaville.

A Brazzaville, le directeur, M. Dominique Richard, a présenté son site de 4 500 m<sup>2</sup>, inauguré en 1994 et équipé, entre autres, d'une salle de spectacle de 480 places, d'une médiathèque, d'un espace numérique, d'une cafétéria...

## **B. Un enjeu économique**

### **1. Le port autonome de Pointe-Noire**

La gestion et l'aménagement du port de « Congo Terminal » ont été concédés pour 27 ans au groupe français Bolloré Africa Logistics pour un investissement de 374 Mds de FCFA.

Le site a été choisi car situé au croisement des principales routes maritimes. Il représente une porte océane pour le trafic national, mais aussi pour le nord de l'Angola, le sud du Cameroun et pour le corridor reliant Kinshasa et Kisangani en RDC, et Bangui en RCA.

Grâce à différents responsables français du Port, la délégation a pu visiter les installations et a été impressionnée par l'ampleur des travaux d'aménagement, le but affiché étant de devenir la 1<sup>ère</sup> plate-forme de transbordement d'Afrique.

Pour 2015, l'objectif est d'avoir construit 800 m de quai à -15 m de tirant d'eau pour accueillir des porte-conteneurs de 7 000 TEUs (1 TEU = 38,5 m<sup>3</sup>), pour une capacité totale de 647 000 conteneurs.

### **2. De nombreuses entreprises présentes**

La France compte une centaine d'entreprises présentes au Congo, dont près de la moitié sont des filiales de groupes. Elles emploient près de 12 000 salariés dont 1000 expatriés, dans différents secteurs : bâtiment et travaux-publics, hôtellerie-restauration, import-export de produits alimentaires...

Les députés ont eu l'occasion de rencontrer des entrepreneurs français à Pointe-Noire et, notamment, le représentant du groupe Total, premier opérateur pétrolier du pays, qui a obtenu en 2012 l'exploitation d'un nouveau gisement en offshore profond à Moho Nord. Total assure 60 % de la production nationale du Congo.

## CONCLUSION

Grâce aux nombreux entretiens et visites organisés au cours de cette mission très dense, le groupe d'amitié a été en mesure de se faire une idée précise, aussi bien de la situation au Congo que de l'état des relations entre nos deux pays.

La délégation tient à remercier le Président de l'Assemblée nationale du Congo et ses services pour l'organisation de ce programme. Nos remerciements s'adressent en premier lieu à M. Jean-Claude Ibovi dont nous avons pu apprécier la totale implication.

De même, la délégation sait gré à l'ambassadeur de France, le consul général de Pointe-Noire et leurs équipes, d'avoir coordonné ce programme avec nos hôtes congolais pour y aménager des rencontres avec des interlocuteurs français. Celles-ci ont été particulièrement enrichissantes.

Le groupe d'amitié tire de cette visite plusieurs enseignements.

Tout d'abord, il se réjouit de l'amitié, sincère et forte que lui ont témoignée tous les Congolais rencontrés. Francophone, le Congo est également francophile. Un exemple en est le respect dont jouit Savorgnan de Brazza, pour lequel un mémorial vient d'être érigé et inauguré par le Président Sassou NGuessou.

Cette amitié doit, pour nous, avoir une exigence : celle de maintenir, et même développer, notre présence dans le domaine de la culture, de l'éducation et de la santé.

Dans le domaine économique, dans un monde de plus en plus soumis à une concurrence exacerbée, notamment celle de la Chine, la France doit continuer à investir et s'implanter dans le pays, où son savoir-faire et son respect des droits sociaux sont très appréciés.

Sur le plan politique, le message du gouvernement congolais est clair : le problème des « biens mal acquis » ne doit

pas mettre à mal les relations entre nos deux pays et le Président de la République du Congo doit être reçu dignement par les autorités françaises.

Aujourd’hui, la stabilité du Congo est enviable et permet, après des années de crise, le développement.

C’est la raison de la crainte actuelle pour l’évolution future du régime. Aux termes de la Constitution actuelle, le Président, dont le mandat se termine en 2016, ne peut être réélu. Qu’en est-il de ses intentions ? Voudra-t-il changer la Constitution ? Le mystère demeure et, avec lui, une incertitude sur l’avenir.

Plus que jamais, la France doit rester un partenaire privilégié mais aussi vigilant pour accompagner le Congo dans son évolution démocratique, condition indispensable à un développement économique et social harmonieux au bénéfice de tous les Congolais.

\*  
\* \*



## **ANNEXE 1 : Composition de la délégation**

- M. Michel TERROT (UMP, Rhône), Président du groupe d'amitié France-Congo
  - M. Avi ASSOULY (SRC, Bouches-du- Rhône), Vice-président
  - M. Gérard CHARASSE (RRDP, Allier), Vice-président,
  - M. Boinali SAÏD (apparenté SRC, Mayotte), Vice-président
- 
- *La délégation était accompagnée par M. Thierry BEAUGENDRE, secrétaire administratif du groupe d'amitié.*



## **ANNEXE 2 : Programme de visite de la délégation**



**AMBASSADE DE FRANCE  
AU CONGO**

### **Programme de la visite de la délégation de l'Assemblée nationale française au Congo (4 au 9 mars 2013)**

#### **Participants :**

- M. Michel TERROT, Président du Groupe d'amitié France-Congo
- M. Gérard CHARASSE, Vice- Président du Groupe d'amitié France-Congo
- M. Avi ASSOULI, Vice- Président du Groupe d'amitié France-Congo
- M. Boinali SAID, Vice- Président du Groupe d'amitié France-Congo
- M. Thierry BEAUGENDRE, Secrétaire administratif du Groupe d'amitié France-Congo

#### **-Lundi 4 mars :**

**10 H 45 :** Décollage du vol AF 896 pour Brazzaville.

**18 H 30 :** arrivée à Brazzaville Maya-Maya. Accueil par l'Ambassadeur.  
Transfert et installation à l'hôtel Ledger Piazza.  
Entretien préalable et remise du dossier

**20 h 30 :** Dîner restreint à la résidence (« Case de Gaulle ») : délégation, ambassadeur, premier conseiller, consule, directeur AFD chef du Scac).

#### **-Mardi 5 mars :**

**9 h 30 – 10 h 30 :** Rencontre avec le groupe d'amitié de l'Assemblée Nationale

**11 h 00 – 12 h 00 :** Rencontre avec l'Honorable Benjamin BOUNKOULOU, Président de la Commission des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Assemblée nationale

**12 h 30 – 13 h 30** : Audience auprès de l'Honorable Premier vice-président de l'Assemblée nationale

**13 h 45** : Déjeuner offert par M. Jean-Claude IBOVI, Président du groupe d'amitié Congo-France (restaurant « Mami Wata »)

**15 H30 – 16 H 45** : Visite du projet de l'Ecole spéciale (enfants handicapés)

**16 h 45 – 17 h 00** : Transfert vers aéroport Maya-Maya

**18 h 00** : départ pour Pointe Noire par vol Ecair

**18 h 50** : arrivée à Pointe Noire - accueil par le Consul général.

**19 h 30** : Installation à l'Hôtel

**20 h 30** : Dîner offert par le consul général avec les responsables des services et les présidents d'associations

**- Mercredi 6 mars :**

**8 h 00** : visite du Consulat général – Entretien avec le Consul général

**9 h 00** : visite des deux sites du lycée Charlemagne.

**11 h 00** : visite du site de Congo terminal (en l'absence du directeur du port en mission à Kinshasa avec le député-maire de Pointe Noire)

**13 h 00** : déjeuner à l'invitation de Conseillers du commerce extérieur de la France

**16 h 00** : Visite de l'Institut français du Congo de Pointe-Noire

**20 h 00** : départ pour Brazzaville par vol Ecair

**20 h 50** : Arrivée à Brazzaville

**21 h 30** : Installation à l'Hôtel Ledger Piazza

**- Jeudi 7 mars :**

**10 h 00** : Visite des lieux emblématiques de Brazzaville (basilique Sainte Anne, mémorial Savorgnan de Brazza)

**12 h 00** : Audience auprès de son Excellence Monsieur le Ministre le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement

**13 h 00** : Audience auprès de son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération

**14 h 15** : Déjeuner offert par M. Righini, Premier conseiller, à sa résidence.

**15 h 30** : Visite de l'Institut français du Congo

**17 h 30** : Visite du centre médico-social de Brazzaville (docteur Joubert)

**18 h 30** : Réception avec la communauté française à la Case de Gaulle

**- Vendredi 8 mars :**

**10 h 00** : visite du lycée français Saint-Exupéry.

**12 h 00** : Déjeuner-croisière sur le fleuve Congo offert par le Premier vice-Président de l'Assemblée nationale - Remise de cadeaux

**21 h 00** : Transfert vers aéroport Maya-Maya de MM. Assouly et Charasse

**22 h 50** : Départ à destination de Paris par le vol AF 897

-----  
*NB : pour les autres membres de la délégation restant à Brazzaville, un programme de visites est organisé le samedi.*